

Covid19

Mesures de protection pour la rentrée 2020-21

Information collaborateurs

Fondation les Buissonnets

Version du 24 août 2020

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Les institutions et services de la Fondation les Buissonnets vous communiquent dans le document présent les modalités communes de protection et d'exploitation de nos structures dans le but de permettre à chacune et chacun une activité professionnelle sereine dès la rentrée scolaire 2020-21.

Notre objectif est de répondre ici aux questions que vous pourriez vous poser. Dans le même temps, nous savons que la situation peut rapidement évoluer et nous serons amenés à vous communiquer les évolutions des directives de l'État, du SESAM ou du SPS, sur les mesures de protection ou tout autre sujet lié à la pandémie. De plus, certaines questions ne sont à ce jour pas tout à fait résolues et nous sommes en contact étroit avec nos partenaires étatiques pour obtenir des réponses que nous vous communiquerons également dès que possible.

Le présent concept est validé et discuté régulièrement avec le SESAM, le SPS et INFRI.

La DICS comme la DSAS recommandent le chargement et l'utilisation de l'application SwissCovid.

Nous soutenons la démarche !

Nous restons à votre disposition pour toute question ou proposition et vous souhaitons une bonne rentrée.

La DIBU

Christine Alexander, Présidente, Anne Jochem, Marianne Schmuckli, Beatrice Grindat, directrice ad intérim du Schulheim, Mario Seebacher.

Objectifs des mesures de protection

- ⇒ Empêcher la contamination
- ⇒ Assurer la meilleure protection possible dans chaque institution
- ⇒ Garantir les mesures de sécurité édictées par la confédération et le canton
- ⇒ Offrir une prise en charge la plus adaptée et « normale » possible
- ⇒ Communiquer régulièrement avec le personnel et répondre aux questions de celui-ci
- ⇒ Soutenir les particularités de la prise en charge de chaque institution

Principes généraux

Éviter au maximum les proximités à moins de 1.5 m entre adultes

Le travail en présentiel est privilégié, mais le télétravail reste possible selon les fonctions et en accord avec sa direction. Nous insistons sur l'exigence de respecter la distance de 1.5 m entre collaborateurs.

Accès à la Fondation

Entrée possible d'une manière générale aux personnes externes (sauf cafétéria) avec respect des mesures de protection.

Entrée limitée à l'entrée principale bâtiment 3 (portes fermées) et à l'entrée du bâtiment 5.

Respect des règles d'hygiène et protection de l'OFSP

Par défaut, les mesures sanitaires recommandées par l'OFSP ou les autorités cantonales sont valables sur le site de la Fondation.

Masques obligatoires si les 1.5 m de distance ne peuvent pas être respectés + cas particuliers. En principe : 1 masque pour ½ jour de travail avec port du masque en continu. Durant les déplacements au sein de la Fondation, les masques sont obligatoires pour les collaborateurs et les personnes externes.

Les bénéficiaires portent un masque à l'extérieur des groupes ou des classes dès l'âge de 12 ans si leur situation le permet.

Aucun rassemblement de plus de 30 personnes à l'intérieur.

Les réunions ou séances en présentiel sont autorisées dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Nous recommandons d'éviter les rencontres en présentiel de grands groupes afin de limiter les possibilités de contamination croisées. Les salles de réunions sont nettoyées par leurs utilisateurs dès la fin de la séance.

Effectifs des classes et des groupes de vie : situation normale.

Matériel

Le matériel de protection mis à disposition des collaborateurs reste la propriété de la Fondation Les Buissonnets. Il est interdit de s'en servir à titre privé.

Affichage

Des panneaux d'affichage identiques sont posés dans le couloir du bâtiment 3 afin que les personnes qui les lisent respectent la distance sanitaire. Les infos officielles y seront accrochées.

1. Mesures de protection des collaborateurs et des bénéficiaires

1.1 État de santé du collaborateur

⇒ Si vous ressentez des symptômes suivants, vous informez votre direction, vous consultez votre médecin et faites un test Coronavirus en suivant les instruction du site <https://coronacheck.abilis.ch> (le lien est accessible sur le site de l'État de Fribourg).

- toux (généralement sèche)
- maux de gorge
- insuffisance respiratoire
- fièvre, sensation de fièvre
- douleurs musculaires
- perte soudaine de l'odorat et/ou du goût

Plus rarement :

- maux de tête
- symptômes gastro-intestinaux
- conjonctivite
- rhume

⇒ Si votre médecin vous délivre un certificat médical d'incapacité de travail, vous restez à la maison jusqu'à son échéance. L'échéance doit être au minimum 24 heures après disparition des symptômes.

⇒ Si vous avez été en contact avec une personne testée positivement au Covid19, vous devez informer votre direction et vous mettre en quarantaine pendant 10 jours avec certificat médical, en évitant tout contact avec des personnes extérieures au foyer familial. Pendant cette période, faites un test Covid19 également.

1.2 Collaborateurs considérés comme personnes à risque (Ordonnance fédérale 2 Covid19 ; 818.101.24)

⇒ L'OFSP publie la liste des pathologies ou situations qui déterminent si la personne concernée est à risque.

⇒ Les personnes à risque viennent travailler en respectant les mesures de protection et en portant un masque en permanence.

⇒ La Fondation met en place toutes les mesures visant à garantir la sécurité des personnes à risque.

1.3 État de santé du bénéficiaire : circulaire du service du médecin cantonal du 17.08.2020, en annexe 1

Un enfant ou adulte qui présente un ou plusieurs de ces symptômes est renvoyé immédiatement à sa famille aux frais de celle-ci. Sont réservées les situations de placement de justice ou spécifiques au Homato.

Les symptômes décisifs sont les mêmes que ci-dessus.

Si symptômes : le collaborateur porte un masque, isole l'élève et téléphone à la direction.

Le retour à la maison est organisé par les parents ou, le cas échéant, en taxi aux frais des parents.

Lorsqu'une flambée de fièvre, toux ou d'« état grippal » se présente parmi les élèves, sans qu'au moins un adulte de leur entourage ne soit malade, la probabilité qu'il s'agisse du Covid-19 est peu élevée. A relever toutefois que d'autres maladies peuvent être à l'origine des symptômes, raison pour laquelle en cas de symptômes inquiétants, les parents contactent le pédiatre ou médecin de famille qui va décider si une consultation est nécessaire.

Autrement dit, si dans l'entourage de l'enfant (parents, grands-parents, frères et sœurs de plus de 16 ans) se trouvent des personnes symptomatiques évoquant un Covid19 (fièvre, toux, problèmes respiratoires, perte d'odeur ou de goût), il est important que ces personnes se fassent tester dans un centre de test rapide. Pour ce faire, rendez-vous sur le site [CoronaChek](#). Toutes les informations actuelles sur le coronavirus se trouvent sur le [site web de l'État de Fribourg](#).

Un enfant non testé sans cas confirmé de coronavirus dans son entourage et un enfant testé négatif peuvent retourner à l'école après 24 heures sans aucun symptôme.

1.4 Règles de protection

Les règles de l'OFSP s'appliquent. Il s'agit notamment :

Nettoyage complet des mains toutes les 2 heures. Le savon est suffisant ; dans le cas où vous n'avez pas de point d'eau à proximité, utiliser le gel glycoalcoolique mis à disposition dans chaque classe par l'intendance ; celle-ci s'assure du remplissage des bouteilles (attention : laisser les bouteilles vides en évidence dans la classe ou groupe pour que le remplissage puisse s'effectuer). Chaque collaborateur peut amener un contenant individuel pour le remplir au fur et à mesure et l'utiliser lors des déplacements durant la journée.

Les enseignants, éducateurs, thérapeutes, et tous autres collaborateurs sont responsables de la bonne tenue du matériel de protection confié, ainsi que de s'assurer qu'il reste disponible dans les classes et groupes.

La distance de 1.5 m reste à appliquer entre collaborateurs ; il est plus difficile de l'exiger avec les bénéficiaires.

1.5 Réunions

Les réunions sont limitées à 30 personnes au maximum à l'intérieur, et seulement si les normes sanitaires y compris la distance de 1.5m peuvent être respectées.

Pour toute question, adressez-vous à votre direction.

1.6 Masques

Votre institution dispose de masques de protection qui vous sont destinés en cas de besoin et pour votre usage professionnel seulement.

Collaboratrices et collaborateurs HER et Schulheim : un premier set de 10 masques vous est mis à disposition par l'intendance, et sera rempli ensuite si vous laissez le sachet à votre nom dans la caisse prévue à cet effet à la réception.

- Principe du port du masque pour les bénéficiaires : des masques sont disponibles sur demande auprès de l'intendante. Si la situation de l'enfant le permet, le bénéficiaire de plus de 12 ans portera un masque pour tous les déplacements en dehors de la classe. Les bénéficiaires de plus de 16 doivent porter un masque en classe si la distance de sécurité ne peut pas être respectée. Chaque élève de plus de 12 ans reçoit un sachet nominatif de 10 masques qui sera ensuite rempli s'il est laissé dans la caisse prévue à cet effet à la réception.
- La même disposition est applicable pour les bénéficiaires du Homato sur demande des éducateurs.
- Principe de port des masques **pour circuler dans la fondation** : tout adulte et tout bénéficiaire de plus de 12 ans (pour autant que la situation du jeune le permette) porte un masque.
- Principe du port des masques pour les collaborateurs dans une situation où tous sont bien portants (à l'intérieur de la classe, du groupe, du bureau):
 - Si le travail est possible avec respect de la distance de 1.5 m : pas de masque obligatoire

- Si la distance de 1.5m ne peut pas être respectée : les adultes et les bénéficiaires dès 16 ans, portent un masque, à raison de **1 masque utilisé en continu par ½ journée de travail.**
- Principe du port des masques dans une situation de suspicion : port de masque à raison de 1 masque utilisé en continu par ½ journée de travail.
- Principe du port de masque dans une situation de Covid19 attestée chez un bénéficiaire ou un professionnel : les mesures spécifiques seront mises en œuvre par les responsables pédagogiques et leur direction.

1.7 Habit de travail

Nous vous recommandons

- de quitter vos habits de travail à votre domicile et non pas à la fondation
- d'attacher vos cheveux pendant votre travail.

2. Visites auprès des bénéficiaires dans les institutions, stages d'observation, thérapies médicales pour les patients externes du CTTS

Homato

L'institution dispose d'informations spécifiques pour les groupes et leurs visites : s'y référer.

Schulheim et Home École Romand

Les visites sont à annoncer à la réception ; l'enseignant ou éducateur accueille et ramène son visiteur à la réception. Le visiteur adulte porte un masque et se désinfecte les mains à l'entrée.

SEI

Les visites dans les familles ont fait l'objet également de mesures de protection. Se référer au document correspondant.

CTTS

Les patients ambulatoires s'annoncent auprès du thérapeute concerné qui vient les chercher dans le hall d'entrée du bâtiment 5.

3. Organisation des transports

PRINCIPE

Il n'y a pas de limitation du nombre d'enfants des écoles dans les transports.

La circulation croisée des collaborateurs et des bénéficiaires est à proscrire.

Sociétés de transports	les mêmes qu'actuellement
Fourniture de masques aux chauffeurs	oui, par les Buissonnets, à raison d'un masque/jour/chauffeur. Visières en plexi : pas recommandé (trop de manipulations)
Fourniture de masques aux bénéficiaires	Dans la mesure du possible les enfants et adultes dans les bus portent un masque. Chaque chauffeur reçoit de l'intendante un stock de masques à distribuer aux enfants qui montent dans le bus et qui peuvent le porter.
Désinfection des bus	2x/jour, par le chauffeur ou la société de transport, juste après le départ (déchargement) des passagers
Nombre de bénéficiaires dans un bus	Selon le plan d'organisation des transports adapté à la situation actuelle.
Chargement / déchargement Bus	<p>Pour les écoles : les bus déchargent au parking 3 (entrée principale).</p> <p>Le chargement et déchargement se fait en 2 horaires différents : 15 bus de transports arrivent et partent à 8h15-11h30-16h et 15 bus arrivent et partent à 8h25-11h20-15h50. Chaque bus de transport à son emplacement. Les plans sont à disposition près de la réception.</p> <p>L'enseignant attend sa classe sur le parking de manière à être répartis dans l'espace et non pas dans un endroit fermé.</p> <p>L'enseignant va chercher son ou ses élèves au bus et le/les fait sortir. Le chauffeur ne sort pas du bus.</p> <p>Les bus en attente gardent les portes fermées.</p> <p>Pour le Homato : Les transports chargent et déchargent les personnes selon le mode usuel.</p>
Chargement / déchargement Parents	Les parents descendent vers le parking 5, font la boucle et déchargent à hauteur de la déchetterie.
Parking collaborateurs	Pas de restriction.

4. Site de la Fondation

4.1 Circulation dans le hall d'entrée, couloir 3 et cafeteria :

La porte d'entrée du bâtiment 3 est fermée, et son accès se fait grâce aux clés badges.
 Le principe est que les attroupements sont à proscrire, qu'il s'agisse de l'accueil des élèves, près de la machine à café, ou pour l'accès à la réception par exemple.

4.2 Cafétéria et salles à manger

Machine à café et machine à snacks	Elles sont fonctionnelles et désinfectées toutes les deux heures. De plus un spray désinfectant est mis à disposition sur place pour désinfection par les utilisateurs.
Cafeteria	Elle est ouverte dès le 24 aout 2020 de 09h à 14h Son accès reste interdit aux externes. Sa capacité est limitée pour respecter les distances de 1,5 m.
Salles à manger ABCD utilisées par les enfants	Retour à la normale avec les horaires usuels des institutions. Les plats sont amenés sur la table par le personnel de la cafétéria. L'enseignant/éducateur sert les enfants. Pour ce faire, il est muni de gants et d'un masque (les gants sont fournis avec les repas).
Zone chapelle de la Cafétéria : repas pour les ados	<i>Zone chapelle</i> : repas des ados OPS. Les plats sont amenés sur la table par le personnel de la cafétéria, pas de self-service. L'enseignant/éducateur sert les enfants. Pour ce faire, il est muni de gants et d'un masque (les gants sont fournis avec les repas).
Zone Hall de la Cafétéria : repas pour les ados	Repas des ados Schulheim Schulverlängerung. Les plats sont amenés sur la table par le personnel de la cafétéria, pas de self-service. L'enseignant/éducateur sert les enfants. Pour ce faire, il est muni de gants et d'un masque (les gants sont fournis avec les repas).
Cafétéria pendant les heures de repas pour les collaborateurs	<i>Zone cafétéria</i> : pendant l'année scolaire la cafétéria est ouverte normalement dès 09:00 pour les collaborateurs. Les viennoiseries et sandwiches sont disponibles dès 09:00.
Repas aux étages ou en classe ou dans les groupes	Les groupes vont chercher les chariots devant la cuisine et retournent la vaisselle sale dans la salle à manger A.

4.3 Réception

Les horaires d'ouverture sont les horaires normaux, soit :

Lundi à vendredi de 07.45-11.45 et 13.30-17.00

4.4 Locaux communs

D'une manière générale ils sont à nouveau accessibles par réservation Medhive pour tous les collaborateurs. La disposition des tables permet les distances de 1.50m.

Les réunions de plus de 30 personnes ne sont pas autorisées à l'intérieur des bâtiments (par exemple soupers de groupes ou de parents).

Les points de contact sont désinfectés par les utilisateurs ou responsables après chaque utilisation avec le matériel mis à disposition sur place par l'intendance.

Merci de respecter les indications spécifiques affichées dans certains locaux.

Piscine	Ouverte dès la rentrée. Mesures sanitaires pour les vestiaires : 5 personnes maximum dans les vestiaires hommes et femmes et 3 personnes maximum dans le vestiaire central. Les plages sont nettoyées et désinfectées 3 fois par jour (matin, midi, soir). De plus, après chaque utilisation, les responsables procèdent aussi à la désinfection selon le règlement sanitaire en annexe2.
Salle de Gym	Ouverte. Mesures sanitaires pour les vestiaires: 6 personnes maximum dans les vestiaires hommes et femmes. De plus, après chaque utilisation, les responsables procèdent aussi à la désinfection du matériel et des lieux selon le règlement sanitaire en annexe2.
Snoezelen	Ouvert comme usuellement. Désinfection des points de contact après chaque utilisation par les éducateurs / enseignants. Désinfection 2x/jour : par HTN
Salle polyvalente du Homato	Ouverte en respectant les distances.
Yourte	Ouverte
Salles de séances bat3	Pas de limitation de réservation, mais ni pauses ni récréations.
Salle de théâtre	Pas de limitation de réservation. Utilisée uniquement pour des réunions et activités pédagogiques pour autant que les distances de sécurité soient respectées. La salle n'est pas disponible pour des pauses ou des récréations.
Places de jeux et de récréation	Pas de limitation de réservation
Buisso'Shop	Ouvert dès lundi 25 août 2020 selon horaire normal
Demandes spéciales d'aménagement / demandes d'acquisitions nouvelles	Classes et groupes : en raison du peu de temps à disposition et surtout du manque de stocks des fournisseurs, il faudra limiter au maximum les demandes spéciales.

5. Nettoyages

D'une manière générale, les nettoyages par l'intendance sont intensifiés sur le site de la Fondation.

Du matériel de désinfection est mis à disposition par l'intendance pour la désinfection par les utilisateurs.

Groupes de vie des homes écoles	Tous les jours du lundi au vendredi Pour les groupes ouverts 5/7 : un passage le samedi si besoin (selon nombre de bénéficiaires présents)
Groupes de vie du Homato	Tous les jours sauf mercredi et dimanche
Centre de jour du Homato	Tous les jours du lundi au vendredi.
Classes	Selon la directive de la DICS, la désinfection des points de contact, de même que l'aération des lieux, sont à faire par les enseignants et celle des pupitres par les élèves, ceci à la fin de chaque ½ journée et lorsque l'on sort de la classe.
Groupes HER, SH et Homato	Selon la directive de la DICS, la désinfection des points de contact, de même que l'aération des lieux, sont à faire par les éducateurs toutes les 2 heures.
Sanitaires	5 jours /7 (toute la fondation) Sanitaires communs : désinfection des points de contact : 2 x / jour
Salles à manger	5 jours /7 (toute la fondation)
Couloirs	5 jours /7 (toute la fondation)
Ascenseurs Mains courantes	Désinfection des points de contact : 2 à 3 x / jour
CTTS, salles de thérapie	Désinfection des points de contact : 1 x / jour Les thérapeutes désinfectent les équipements utilisés
Snoezelen	Désinfection des points de contact : 2 x / jour Les utilisateurs désinfectent les installations après chaque utilisation
Bureaux (téléphones, claviers, etc.)	Désinfection des points de contact : 1 x / semaine Du matériel de désinfection est mis à disposition par l'intendance Attention : il ne faut pas sprayer directement les ordinateurs ou claviers mais les essuyer avec le chiffon imprégné de désinfectant !!

Annexe 1



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Service du médecin cantonal SMC
Rte de Villars 101, 1752 Villars-sur-Glâne
T +41 26 305 79 80, F +41 26 305 79 81
www.fr.ch/smc

—
Réf:
T direct: +41 26 305 79 80
Courriel: smc@fr.ch

Villars-sur Glâne, le 17 août 2020

Symptômes grippaux dans les écoles - Information

Complément au point 7 du concept de protection pour l'enseignement obligatoire 1H-11H et pour l'enseignement spécialisé du 17 août 2020.

Chers parents,

Nous constatons actuellement une recrudescence des symptômes grippaux chez les enfants dans plusieurs écoles du canton. Ces symptômes peuvent s'apparenter à ceux du Covid-19 à savoir **fièvre, toux, mal de gorge, problèmes respiratoires, perte d'odeur ou de goût**.

Les élèves et les enseignants qui présentent des symptômes doivent porter un masque, être isolés et rentrer chez eux immédiatement. Les mesures d'auto-isolément et de quarantaine sont contraignantes tant pour les enfants que pour le personnel de l'école.

Toutefois, les enfants infectés par le coronavirus ne montrent en général que peu de symptômes ou pas de symptômes du tout. Selon L'OFSP, les enfants sont généralement infectés par des adultes infectés de leur propre foyer, mais sont rarement la cause de la transmission. Ils ont très peu de risques de développer des complications sévères dues au Covid-19 s'ils n'ont pas de maladies sous-jacentes graves. Contrairement aux enfants, les adultes contaminés, peuvent présenter des symptômes sévères.

Lorsqu'une flambée de fièvre, toux ou d'« état grippal » se présente parmi les élèves, sans qu'au moins un adulte de leur entourage ne soit malade, la probabilité qu'il s'agisse du Covid-19 est peu élevée. A relever toutefois que d'autres maladies peuvent être à l'origine des symptômes, raison pour laquelle en cas de symptômes inquiétants, les parents contactent le pédiatre ou médecin de famille qui va décider si une consultation est nécessaire.

Autrement dit, si dans l'entourage de l'enfant (parents, grands-parents, frères et sœurs de plus de 16 ans) se trouvent des personnes symptomatiques évoquant un Covid-19 (fièvre, toux, problèmes respiratoires, perte d'odeur ou de goût), il est important que ces personnes se fassent tester dans un centre de test rapide. Pour ce faire, rendez-vous sur le site [CoronaCheck](https://www.coronacheck.ch). Toutes les informations actuelles sur le coronavirus se trouvent sur le [site web de l'Etat de Fribourg](https://www.fr.ch/smc).

Un enfant non testé sans cas confirmé de coronavirus dans son entourage et un enfant testé négatif peut retourner à l'école après 24 heures sans aucun symptôme.

Règlement sanitaire

Locaux sportifs

Piscine

Nombre maximal de personnes par vestiaire

Hommes	-> 5
Femmes	-> 5
Centre	-> 3

Lieu	Matériels	Comment l'appliquer
Entrée Bat. 1	<ul style="list-style-type: none">- Dispenser désinfection mains- Masques	<ul style="list-style-type: none">- se désinfecter les mains- porter un masque- chacun apporte son masque
Garderobes ext.	<ul style="list-style-type: none">- Désinfection surface- Papier pour nettoyer	<ul style="list-style-type: none">- asperger sur un bout de papier du désinfectant de surface et nettoyer votre place avant de la quitter
Vestiaire int.	<ul style="list-style-type: none">- Désinfection surface- Papier pour nettoyer	<ul style="list-style-type: none">- asperger sur un bout de papier du désinfectant de surface et nettoyer votre place avant de la quitter

Important :

1. Veuillez toujours porter le masque durant votre passage dans les vestiaires et garde-rob.
2. Après des bassins et dans les bassins respecter la distance physique de 1m50.

Les responsables de cours sont priés de faire respecter les consignes sanitaires !

Règlement sanitaire

Locaux sportifs

Salle de Gym

Nombre maximal de personnes par vestiaire

Hommes -> 6
Femmes -> 6

Lieu	Matériels	Comment l'appliquer
Entrée Bat. 8 Passage par la cour Insieme	- Dispenser désinfection mains - Masques	- se désinfecter les mains - porter un masque
Garde-robes ext.	- Désinfection surface - papier pour nettoyer	- asperger sur un bout de papier du désinfectant de surface et nettoyer votre place avant de la quitter
Vestiaire int.	- désinfection surface - papier pour nettoyer	- asperger sur un bout de papier du désinfectant de surface et nettoyer votre place avant de la quitter

Important :

1. Veuillez toujours porter le masque durant votre passage dans les vestiaires et garde-robes.
2. Le matériel utilisé doit être désinfecté et rangé par les utilisateurs.

**Les responsables de cours sont priés de faire respecter
les consignes sanitaires !**